

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAUDENEY-sur-MOSELLE
Séance du 09 AVRIL 2018 à 20 H 30**

Le Conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de son Maire, Monsieur Emmanuel PAYEUR, au lieu habituel de ses séances le lundi neuf avril deux mille dix-huit à vingt heures et trente minutes.

Madame Marie-Laure GINOUX ayant donné sa démission pour son mandat de Conseiller municipal avec effet au 1^{er} juin 2015 ; le Conseil municipal ne sera désormais constitué que de 14 Conseillers municipaux au lieu de 15.

La convocation a été adressée le 30 mars 2018 avec l'ordre du jour suivant :

2018/09) Finances locales – (7.1) Décisions budgétaires – Affectation des résultats 2017

Budget Commune

2018/10) Finances locales – (7.2.1) Vote des taux d'imposition – Fixation des taux d'imposition 2018

2018/11) Finances locales – (7.1) Décisions budgétaires – Vote du Budget Primitif 2018 Commune

2018/12) Autres domaines de compétence – (9.1) Autres domaines de compétences des Communes-

ONF : Approbation du programme des travaux sylvicoles en forêt communale 2018

2018/13) Finances locales - (7.1) Décisions budgétaires -Adhésion 2018 à l'association des Sentiers des Deuilles

2018/14) Fonction publique (4.1) Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. – Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

2018/15) Finances locales – (7.5.2) Subventions inférieures à 23 000 € - Subvention 2018 accordée à l'Association ADMR La Bouvade»

2018/16) Finances locales - (7.1) Décisions budgétaires -Adhésion au service « Règlement Général sur la Protection des Données » par convention avec le Centre de Gestion 54 et nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD)

Etaient présents Messieurs et Mesdames : MM. ATTENOT Jean-Jacques, BOMBARDIERI Jean, CUIENGNET Jean-Noël, GALLAND Mireille, GUIDAT Jean-Michel, JEANDEL Fanny, KOCH Marie-Laure, LEDROIT Serge, LESAGE Denis, MOREL Nadine, MOULIN Daniel et PAYEUR Emmanuel.

Absents excusés : Mme Amélie MOUCHETTE-CISSE, M. Alain SOMMARUGA procuration à M. Emmanuel PAYEUR.

Mme Mireille GALLAND a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

2018/09) Finances locales – (7.1) Décisions budgétaires – Affectation des résultats 2017

Budget Commune

Le Conseil municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif, exercice 2017, de la COMMUNE, Considérant la régularité des opérations,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de **677 373,60 euros**

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Pour mémoire : prévisions budgétaires	884 886,00€
Virement à la section d'investissement	
Résultat de l'exercice : excédent :	677 373,60 €
déficit :	
A) EXCEDENT au 31/12/2017	677 373,60 €
* affectation complémentaire en réserves (A/1068)	355 003,49 €
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créateur)	322 370,11 €

2018/10) Finances locales – (7.2.1) Vote des taux d'imposition – Fixation des taux d'imposition 2018

Après délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier le taux des trois taxes directes locales et vote les produits attendus tels qu'indiqués ci-dessous :

	Taux votés (%)	Produit attendu
Taxe d'habitation	10,50	76 839
Taxe foncière (bâti)	11,95	99 472
Taxe foncière (non bâti)	17,91	2 740

2018/11) Finances locales – (7.1) Décisions budgétaires –Vote du Budget Primitif 2018 Commune

Après délibération le Conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2018 de la Commune **en suréquilibre**, qui s'élève à :

* dépenses de fonctionnement	586 554 €	recettes de fonctionnement	783 619 €
* dépenses d'investissement	626 853 €	recettes d'investissement	626 853 €
	1 213 407 €		1 410 472 €

2018/12) Autres domaines de compétence – (9.1) Autres domaines de compétences des Communes- ONF : Approbation du programme des travaux sylvicoles en forêt communale 2018

Le Maire présente au Conseil municipal le devis des travaux sylvicoles prévus en forêt communale transmis par l'Office National des Forêts pour 2018.

Après délibération, le Conseil municipal :

- accepte à l'unanimité le devis des travaux sylvicoles prévus dans les parcelles 1.t, 2.t, 5.t d'un montant de **3 263,00 € H.T.**
- autorise le maire à signer tous documents concernant ces travaux.

La facture sera financée sur le budget communal 2018 à l'article 2312.

2018/13) Finances locales - (7.1) Décisions budgétaires -Adhésion 2018 à l'association des Sentiers des Deuilles

Le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération 2009/15 du 06/03/2009 concernant le balisage de sentiers entre Chaudeney-sur-Moselle et Villey-le-Sec effectué par l'association intercommunale des sentiers des Deuilles dont le siège est situé à la Mairie de Biqueley (54200). Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- accepte à l'unanimité le **versement de la cotisation annuelle de 75 € pour 2018**,
- autorise le Maire à signer tous documents utiles,

Cette cotisation sera financée sur les crédits 2018 ouverts à l'A/6281.

2018/14) Fonction publique (4.1) Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. – Suppression d'un poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que suite au départ en retraite depuis le 1^{er} janvier 2018 de M. André MANDRON, Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet d'une durée hebdomadaire de travail de 35h00, il convient de procéder à la suppression de ce poste.

Vu l'avis favorable à la majorité des deux collèges du comité technique du CDG54 en date du 19/03/2018, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de supprimer le poste d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe d'une durée hebdomadaire de 35h00 à compter du 19/03/2018 pour le motif invoqué, à savoir le départ en retraite de l'agent en poste.

2018/15) Finances locales – (7.5.2) Subventions inférieures à 23 000 € - Subvention 2018 accordée à l'Association ADMR La Bouvade»

Le Maire présente au Conseil municipal la demande de subvention de l'association ADMR La Bouvade pour 2018. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de verser une subvention :

- de **100 €** à l'association ADMR La Bouvade.

Cette subvention sera financée sur les crédits ouverts au budget 2018 à l'A/6574.

2018/16) Finances locales - (7.1) Décisions budgétaires -Adhésion au service « Règlement Général sur la Protection des Données » par convention avec le Centre de Gestion 54 et nomination d'une Délégué à la Protection des Données (DPD)

Le Maire expose au Conseil municipal le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (CDG54).

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives pouvant aller jusqu'à 20 000 000€), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le CDG 54 présente un intérêt certain.

En effet, il est apparu que le CDG 54 a accepté de mutualiser son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique au bénéfice des collectivités et établissements publics qui en éprouveraient le besoin. Par la présente délibération, nous nous proposons de nous inscrire dans cette démarche.

Le CDG 54 propose, en conséquence, la mise à disposition de son Délégué à la Protection des Données (DPD). La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

En annexe de la présente délibération, vous trouverez la convention d'adhésion à ce service et détaillant les modalités concrètes d'exécution de la mission, ainsi que la lettre de mission du DPD et la charte qu'il s'engage à respecter.

Le Maire propose au Conseil municipal

- de mutualiser ce service avec le CDG 54,
- de l'autoriser à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à prendre et à signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière,
- de désigner le DPD du CDG54 comme étant le DPD de la collectivité.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- **d'autoriser le Maire à signer la convention de mutualisation avec le CDG54**
- **d'autoriser le Maire à prendre et à signer tout acte relatif à la présente mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale**
- **d'autoriser le Maire à désigner le Délégué à la Protection des Données du CDG54, comme étant notre Délégué à la Protection des Données**

Le Maire certifie avoir affiché le procès-verbal de cette séance à la porte de la mairie le 10/04/2018 et transmis au contrôle de légalité le 10/04/2018.

2018/09) Finances locales – (7.1) Décisions budgétaires – Affectation des résultats 2017
Budget Commune

2018/10) Finances locales – (7.2.1) Vote des taux d'imposition – Fixation des taux d'imposition 2018

2018/11) Finances locales – (7.1) Décisions budgétaires – Vote du Budget Primitif 2018 Commune

2018/12) Autres domaines de compétence – (9.1) Autres domaines de compétences des Communes-
ONF : Approbation du programme des travaux sylvicoles en forêt communale 2018

2018/13) Finances locales - (7.1) Décisions budgétaires -Adhésion 2018 à l'association des Sentiers
des Deuilles

2018/14) Fonction publique (4.1) Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. – Suppression d'un
poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet

2018/15) Finances locales – (7.5.2) Subventions inférieures à 23 000 € - Subvention 2018 accordée à
l'Association ADMR La Bouvade»

2018/16) Finances locales - (7.1) Décisions budgétaires -Adhésion au service « Règlement Général sur
la Protection des Données » par convention avec le Centre de Gestion 54 et nomination d'un
Délégué à la Protection des Données (DPD)

Liste des membres du Conseil municipal (Séance du 09/04/2018)

	SIGNATURES	PROCURATIONS
ATTENOT Jean-Jacques		
BOMBARDIERI Jean		
CUIENGNET Jean-Noël		
GALLAND Mireille		
GINOUX Marie-Laure		
GUIDAT Jean-Michel		
JEANDEL Fanny		
KOCH Marie-Laure		
LEDROIT Serge		
LESAGE Denis		
MOREL Nadine		
MOUCHETTE-CISSÉ Amélie		
PAYEUR Emmanuel		
MOULIN Daniel		
SOMMARUGA Alain		